

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux – Niveau Concepteur - Encadrant

Programme :

1. Contexte et réglementation

- Les enjeux de la réglementation anti endommagement de réseaux
- Les obligations des différents acteurs
- Les procédures mises en place (DT suivie par DICT ; DT-DICT conjointe, ATU)
- Les règles spécifiques de prévention selon les types de travaux
- La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables

2. Savoir préparer son intervention

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- Les différentes classes de plan
- Lectures de plan et nomenclature des réseaux
- Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux
- Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux

3. Procédures exécutants avant les chantiers

- Formulaire DICT
- Analyse des réponses du DCE et du marché
- Compétences des personnels
- Application du guide technique
- Lecture des indices et affleurants
- Travaux sans tranchée

4. En cas d'anomalies

- Mesures à respecter en cas d'accident
- La règle des 4A
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise

Objectifs

Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT

Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires

Personnes concernées

Maître d'ouvrage, responsable de projet, chef de chantier, conducteur de travaux, devant intervenir dans la préparation administrative et/ou technique et le suivi des travaux à proximité des réseaux.

Prérequis : savoir lire et écrire le français

Méthode pédagogique

Alternance d'apports théoriques et exercices intermédiaires

Salle de formation équipée d'ordinateurs / tablettes connectés à internet

Livrets stagiaires

Durée : 7 heures (1 journée)

Lieu : ASFOR CCI ou en entreprise

Stagiaires : 12 personnes maximum

RECYCLAGE TOUS LES 5 ANS